

Les enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) en Charente-Maritime

1. L'offre médico-sociale

En Charente-Maritime, 127 places sont installées spécifiquement à destination des enfants avec TSA (soit 9% de l'offre MS pour enfants), majoritairement en établissement (71%). L'internat est le mode d'accueil privilégié. Le taux d'équipement est de 0,9 place « autisme » pour 1000 enfants de moins de 20 ans.

Places installées pour enfants présentant un TSA, selon la catégorie d'ESMS et modalités d'accueil.

	Externat	Internat	Milieu ordinaire	Total	Part de places « autisme » dans l'offre MS pour enfants	Taux d'équipement en places « autisme »	Taux d'équipement régional
SESSAD	-	-	37	37	10%	0,3	0,2
IME	32	24	-	56	8%	0,4	0,3
Autres étab.	5	29	-	34	12%	0,3	0,1
Ensemble	37	53	37	127	9%	0,9	0,7

Sources : FINESS au 01/12/2016, Insee RP 2013

Par ailleurs, la Charente-Maritime s'est dotée d'une unité d'enseignement en maternelle Autisme/TED (UEMA). Ouverte en 2015, elle accueille 7 élèves âgés de 3 à 6 ans, à l'école Maternelle Émile Combes, à Saintes.

2. Les enfants avec un TSA accompagnés par le secteur médico-social

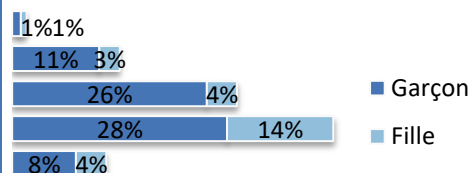
En 2014, sur le département, 261 enfants avec TSA¹ (103 avec un diagnostic de psychose infantile) ont pu être décrits avec l'enquête ES : 214 sont accueillis en établissement et 47 accompagnés par un SESSAD. Ils occupent 20% de l'offre MS pour enfants. Cette année-là, 29% des enfants avec TSA décrits sont accueillis sur une place spécifiquement dédiée à l'autisme (soit 76 enfants dont 1 avec une psychose infantile)

L'enquête ES 2014, en Charente-Maritime : 84% des ESMS « Enfants » ont répondu à l'enquête ES « volet clientèle ». 95% des enfants présents au 31/12/2014 ont été décrits par les structures répondant (soit un peu plus de 1300 enfants, pour un taux d'occupation de 94% des places installées déclarées)

Les caractéristiques d'âge et de sexe des enfants avec un TSA accompagnés

	Accueil en établissement		Accompagnement en SESSAD		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
0-5 ans	3	1%	2	4%	5	2%
6-10 ans	24	11%	13	28%	37	14%
11-15 ans	55	26%	24	51%	79	30%
16-19 ans	101	47%	8	17%	109	42%
20 et +	31	14%	-	-	31	12%
Ensemble	214	100%	47	100%	261	100%

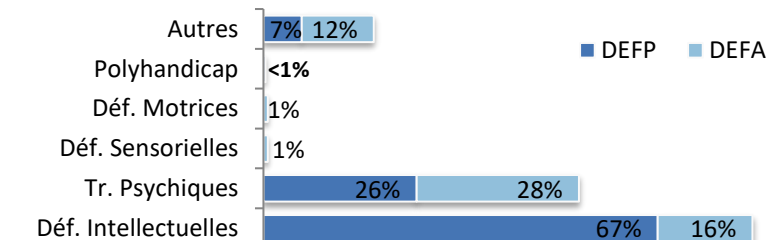
Les garçons avec un TSA sont sureprésentés, 75%, pour 25% de filles.



Source : Drees, enquête ES 2014 – traitement CREAI

Les déficiences principales (DEFP) et associées (DEFA) des enfants avec un TSA

	DEFP	DEFA
Déf. Intellectuelles	175	42
Tr. Psychiques	68	72
Déf. Sensorielles	-	2
Déf. Motrices	-	2
Polyhandicap	1	
Autres	17	32
Ensemble	261	150

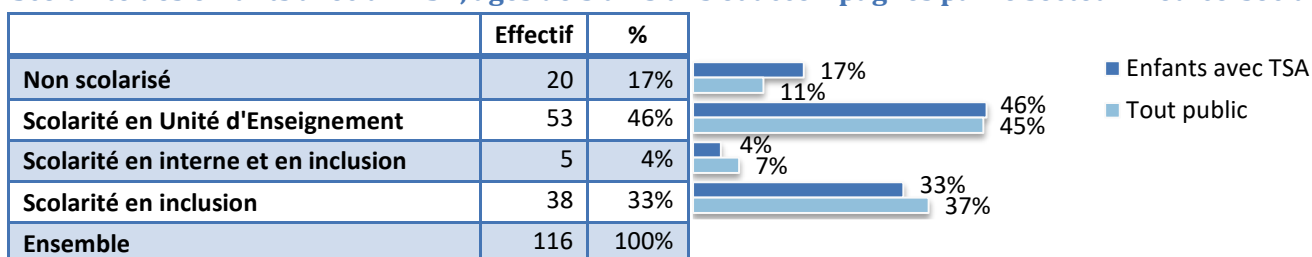


Source : Drees, enquête ES 2014 – traitement CREAI

¹ L'effectif inclut les enfants décrits avec une « psychose infantile ». En effet, dans la nomenclature de l'enquête ES concernant les pathologies, persiste ce diagnostic qui n'est pas reconnu par la CIM 10 et est jugé contestable par la HAS.

58% des enfants avec un trouble du spectre de l'autisme cumulent au moins 2 déficiences ou un polyhandicap. 83% présentent une déficience intellectuelle dont 15% un retard mental sévère à profond ; 54% présentent un trouble psychique dont 25%, en rapport avec des troubles psychiatriques graves.

Scolarité des enfants avec un TSA, âgés de 3 à 15 ans et accompagnés par le secteur médico-social.



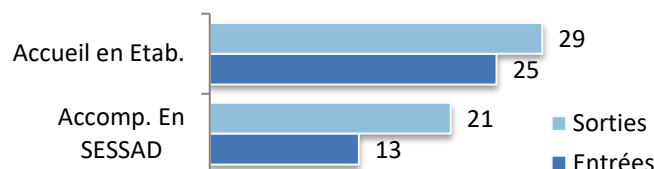
Source : Drees, enquête ES 2014 – traitement CREAI

En Charente-Maritime, un tiers des enfants de 3 à 15 ans suivis avec un TSA bénéficie d'une scolarisation en milieu ordinaire (33% contre 37% pour l'ensemble des enfants de 3-15 ans suivis). Le taux de non scolarisation est par ailleurs plus important chez les enfants avec TSA (17% vs 11%).

Au-delà des élèves décrits par l'enquête ES, l'Éducation Nationale² recensait en 2015-2016, 243 élèves porteurs d'autisme/TED scolarisés en milieu ordinaire soit 9% des élèves en situation de handicap, scolarisés en milieu ordinaire.

Les flux : entrées et sorties 2014

En 2014, 38 enfants avec TSA sont entrés en établissement ou service médico-social et 50 en sont sortis. En établissements ou en SESSAD, le nombre de sorties d'enfants avec un TSA est supérieur, cette année-là, au nombre d'entrées.



Source : Drees Enquête ES 2014 – traitement CREAI

3. Les soins en psychiatrie

En 2015, selon les données sur les séjours hospitaliers en psychiatrie (RIM-P), 392 enfants de moins de 20 ans ont été suivis par le secteur sanitaire pour un syndrome d'autisme ou de troubles envahissants du développement :

- 57% en ambulatoire (CMP, CATTP, consultations externes...)
- 33% ont été pris en charge à temps partiel en hôpital de jour ou ateliers thérapeutiques.
- 9% ont été pris en charge à temps complet (hospitalisation à temps plein notamment)

☞ Au total, 773 enfants de moins de 20 ans sont ainsi recensés sur le département à partir des données disponibles (Drees, enquête ES 2014 ; Enquête EN n°3 et 12, 2015 et RIM-P 2015). L'application de la prévalence des troubles envahissants du développement dont l'autisme énoncée par la HAS (1 pour 150 enfants de moins de 20 ans) conduit à une estimation de 900 enfants pouvant être concernés.

Nombre d'enfants avec autisme ou autres TED identifié en Charente et estimation selon la prévalence HAS

	Effectif	%
Les suivis en pédopsychiatrie (0-19 ans)	392	51%
Les enfants accompagnés en ESMS	261	34%
Les élèves non suivis par le secteur médico-social	120	16%
Nombre d'enfants avec TSA recensé	773	100%
Estimation du nombre d'enfants autistes/TED (0-19 ans) selon la prévalence HAS (1/150)	900	

Sources : RIM-P 2015 ; Drees, enquête ES 2014 ; Enquête EN n°3 et 12, 2015 ; Insee RP 2013.

² Données sur la scolarisation en milieu ordinaire des élèves en situation de handicap, issues des enquêtes EN n°3 et 12.